



# VMDM Infos

## Lettre d'information n° 27

**SCP VAN MARIS DUPONCHELLE MISSIAEN**  
*avocats associés*

*1 quai du Pont Neuf BP 10313 80103 Abbeville Cedex*

*Tél. 03 22 20 75 75 Fax 03 22 20 75 76*

*Cabinet secondaire : 9 rue Marc Sangnier 80000 AMIENS*

*Tél fax 03 22 80 47 36*

*E mail : [avocat.vmd@wanadoo.fr](mailto:avocat.vmd@wanadoo.fr)*

*Site internet: <http://www.gesica-abbeville.com>*

### Sommaire :

- Éditorial
- Droit du travail
- Droit du travail
- Droit de la famille

### DANS CE NUMERO

La réforme de la carte judiciaire	1
La loi de modernisation du marché du travail	
Le nouveau code du travail	2
La délégation de l'autorité parentale	2

### EDITORIAL : la réforme de la carte judiciaire

Comme vous le savez Mme DATI Ministre de la Justice a décidé de supprimer le Tribunal de Grande Instance d'Abbeville à compter du 1er janvier 2011 en clair cela signifie si cette décision venait à s'appliquer que nous avocats devrions nous déplacer à Amiens pour plaider les dossiers relevant de cette juridiction et qu'en pratique vous devrez également effectuer ces déplacements dans les procédures qui nécessitent obligatoirement votre présence comme les conciliations de divorce ou la plupart des affaires devant le tribunal correctionnel.

Les avocats du Barreau d'Abbeville continuent leur combat contre cette décision injuste .

Il nous faut malgré tout anticiper les conséquences .

Notre cabinet continuera son activité sur Abbeville même si l'activité judiciaire est déplacée en partie sur Amiens .

Cabinet abbevillois nous restons à votre service sur Abbeville pour vous assister, vous conseiller et assurer votre défense . Cabinet à vocation régionale pour mieux vous servir nous avons ouvert un cabinet sur Amiens :

**9 rue Marc Sangnier**  
**80000 AMIENS**  
**Tél fax 03 22 80 47 36**



## LA LOI DE MODERNISATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Elle a été adoptée le 12 juin 2008 et introduit un certain nombre de modifications dans notre droit du travail et notamment :

- la possibilité d'une rupture négociée du contrat de travail ouvrant droit aux indemnités de chômage
- la durée du contrat à durée déterminée peut être portée à 5 ans pour les ingénieurs et cadres dans le cas de contrats de missions
- indemnité légale de licenciement dès un an de travail
- la durée des périodes d'essai est augmentée 2 mois pour les ouvriers, 3 mois agents de maîtrise et techniciens, 4 mois pour les cadres avec renouvellement possible pour la même durée sauf dispositions plus favorables

## LE NOUVEAU CODE DU TRAVAIL EST ARRIVE

*Gesica compte  
plus de 200  
cabinets en France  
et une  
cinquantaine dans  
l'Union  
européenne et le  
reste du Monde*

Un nouveau code du travail est entré en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> mai 2008.

Il s'agit pour l'essentiel d'une nouvelle numérotation

Le but était de mettre fin à certaines incohérences et de simplifier .

Le résultat des articles plus courts mais plus nombreux .

Pour tous renseignements nous contacter

## LA DELEGATION DE L'AUTORITE PARENTALE

La Cour de Cassation dans une décision du 16 avril 2008 a statué récemment sur une question délicate en matière d'autorité parentale et de couples homosexuels :

En cas de décès du parent titulaire de l'autorité parentale celle-ci doit elle être déléguée à la famille en priorité ou à un tiers ?

Pour la Haute Juridiction en cas de décès de la mère des enfants le juge qui doit déléguer l'autorité parentale doit rechercher avant tout une priorité et il est donc possible de déléguer l'autorité parentale à la compagne de la mère des enfants .

